



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE

Note de Conjoncture

Septembre 2015



I. Grandes cultures

a. MOISSON

Blé

Dans l'Aisne, dans l'ensemble les rendements de blé sont très bons :

- Dans le Saint-Quentinois, le rendement moyen est de 93 qx/ha avec un taux de protéines de 11%.
- Dans le Chaunois, la moyenne des rendements est de 81 qx/ha avec un taux de protéine de 10,9 %.
- Le rendement moyen en Thiérache est de 95 qx/ha, avec un taux de protéine de 10,7 %.
- Enfin, Dans le Laonnois, la moyenne des rendements est de 90 qx/ha avec un taux de protéine de 10,9 %.

Avec une moyenne de 92 qx/ha comme l'année dernière, la moisson 2015 est bonne en qualité comme en quantité. La différence est dans l'hétérogénéité qui est un peu plus importante d'une parcelle à l'autre, dû au temps sec fin juin – début juillet. Les semis tardif ont notamment été plus touchés du fait de leur faible enracinement comparé aux semis précoces.

Escourgeon

En terme de rendement, l'année est exceptionnelle avec un rendement moyen de 95 qx/ha par contre le taux de protéine est un peu faible avec une moyenne à 9,6 %.

Orge de printemps

Les rendements en orge de printemps sont meilleurs que l'année dernière avec 76 qx/ha soit 6 qx de mieux que l'année dernière. Les secteurs comme St Quentin et la Thiérache ont des moyennes jusque 80 qx/ha. Le taux de protéines est très bon : 10,6 % en moyenne.

Colza

La disparité des rendements en colza est de 38 à 45 qx/ha soit une moyenne de 41 qx avec 1 ql de moins que l'année dernière. Ce niveau de rendement s'explique par des conditions climatiques qui n'ont pas été optimales sur la période de floraison ayant pour conséquence une fécondation irrégulière.

Pois

Les rendements moyens sont de 48 qx/ha. Les pois d'hivers ne représentent que 15% des surfaces de pois avec plus de 50 qx/ha. Le rendement en pois de printemps est de 40 qx/ha. La qualité est bonne. En absence de pluviométrie au moment de la récolte, les pois ont bien gardé leur couleur. La quantité est cependant moyenne.

Féverole

Les féveroles sont la déception de l'année que ce soit qualitativement ou quantitativement. Le rendement moyen est de 22 qx/ha contre 35 qx en 2014.

Le débouché alimentaire se restreint d'année en année, dû aux attaques des bruches qui obligent les déclassements.

Maïs

Cette année, les maïs semblent être moins bons que l'an passé (105 qx/ha), il est prévu entre 85 et 87 qx/ha. La période sèche est tombé en pleine floraison, puis a perduré jusqu'à la fécondation.



b. BETTERAVE

Pour la récolte de la campagne 2015, le Syndicat Betteravier de l'Aisne envisage un rendement à 16 de l'ordre de 85 T proche de la moyenne 5 ans. Le rendement racine estimé est de 75 T et la richesse de 18.

Les conditions météo de l'été ont impacté le développement normal de la betterave surtout sur la partie Sud du département (la limite étant à peu près Laon). En remontant sur le Nord au dessus de Crécy Sur Serre les prévisions sont meilleures et les rendements devraient être bon. Au global une grande hétérogénéité. On peut noter également la présence de teignes (larves) du fait de la chaleur avec pour conséquence le développement de maladies de la betterave sur certaines parcelles.

Les cours du sucre sont très bas sur le marché mondial (inférieur à 11cts/livre) du fait de la lourdeur des stocks mondiaux renforcé par la dévaluation du Real Brésilien. Au niveau Européen, on sent un léger frémissement à confirmer. Les cours de l'éthanol sont en nette hausse par rapport à l'exercice précédent mais les cours du pétrole et des céréales pourraient les faire baisser dans les semaines à venir.

La campagne betteravière devrait durer entre 100 et 110 et se terminer durant la première semaine de janvier. Les rendements en baisse comme les surfaces (-5 à 6%) vont entraîner une réduction de l'ordre de 10 à 15 jours par rapport à 2014. Les réceptions ont débuté le 15 septembre à Eppeville et le 26 septembre pour Bucy et Origny. Les arrachages ont commencé vers le 10-12 septembre et ont été perturbé par les précipitations de la mi septembre.

c. POMMES DE TERRE

La production française de pommes de terre, qui était estimée début août entre 4,7 et 5,3 millions de tonnes (Mt) par l'Union nationale des producteurs (UNPT), tend vers le haut de la fourchette.

Après les pluies du mois d'août, l'UNPT estime maintenant probable un chiffre au-dessus de 5 Mt, pour la production de pommes de terre de consommation (c'est-à-dire pour le marché du frais plus industrie alimentaire, et moins les plants et la féculé). Depuis début août en effet, la pluie est tombée, laissant leur chance aux variétés tardives pour l'industrie des frites et chips. Les variétés hâtives, qui concernent plutôt le marché du frais, ont davantage souffert des épisodes de chaleur.

Le marché de la pomme de terre a marqué un léger rebond la semaine dernière, après plusieurs semaines de repli. En effet, les prévisions de rendement légèrement plus faibles que prévu en France pourraient apporter un peu de soutien.

d. CHAMPAGNE

En Champagne, les dates de début de la cueillette se sont étalées entre le 2 et le 18 septembre. L'année viticole 2015 en Champagne est marquée par une chaleur et une sécheresse jamais vues qui ont prévalu de fin mai jusqu'à mi-août. Dans l'Aisne, des réactions assez virulentes ont été portées à connaissance sur le projet de SRCE qui n'a pris en compte l'activité viticole dans la définition des réservoirs de biodiversités et des corridors écologiques et s'interroge sur l'approche différente des SRCE champardennais et picards.

La vendange s'annonce prometteuse tant en terme de quantité que de qualité : l'interprofession a pris la décision de récolter 10 000 kg/ha à la vendange et de débloquer 500 kg de la réserve



individuelle (= assurance récolte) à partir de février 2016). Les vendanges ont commencé le 27 août (si le degré de potentiel alcoolique requis de 10° est atteint).



II. ELEVAGE

a. UNE PRODUCTION FOURRAGERE

Cette année, la production fourragère est décevante sur tout le département de l'Aisne, hors zone Thiérachienne. Depuis mi-juin, les éleveurs sont obligés de puiser dans leurs réserves de stocks d'herbes. Les pluies du mois d'août ont été insuffisantes pour relancer la pousse de l'herbe. La Picardie est une des régions les plus touchées de France. Une mission d'enquête a été lancée début août dans la région du Tardenois et de Château – Thierry. La production de maïs fourrager en baisse devrait également accentuer le déficit fourrager. Après expertise, il est annoncé moins 15 à 40% de rendement par rapport à une année normale.

b. BOVINS LAIT

Concernant les marchés de la viande laitière, la tendance est stable par rapport à l'année dernière, Une vache de réforme est vendue vivante entre 2,85 et 3,05 € sur des carcasses de 340 à 380 kilos

PRIX DU LAIT

La valorisation des produits laitiers industriels (beurre, poudre de lait etc.) s'est dégradée fortement depuis le début d'année et se situe actuellement à environ 220 € / 1000 L. Cette situation est la conséquence d'un déséquilibre des marchés depuis mi 2014, qui fait suite à deux années de forte augmentation de la collecte mondiale stimulée par des prix historiquement hauts, et un ralentissement de la demande, amplifié en Europe par l'embargo Russe sur les produits laitiers en place depuis un an.

Concernant les Produits de Grande Consommation (Lait de consommation, Ultra Frais, Fromages etc.), leur prix de vente « sortie usine » a également diminué jusqu'à cet été, phénomène qui s'est cumulé avec une baisse de la consommation des ménages et une hausse des importations de produits étrangers.

Cette dégradation de la conjoncture économique a directement impacté le prix du lait payé aux producteurs au 1^{er} semestre, avec une baisse de 15 à 20 % comparativement à 2014. Ceci a engendré des mouvements de protestation des éleveurs français en juillet qui ont conduit à une réunion ministérielle le 24 juillet, en présence des principaux acteurs de la filière : syndicalisme, distributeurs (GMS), industriels et coopératives laitières. Cette réunion a abouti à un accord dont voici les engagements :

Distributeurs (à partir du 1^{er} août) :

- Sur les marques, stricte application des tarifs de février 2015 et donc, abandon des renégociations prévues et des sur-promotions.
- Revalorisation des tarifs Marques De Distributeurs sur la base des tarifs fin 2014 : lait, crème, beurre, emmental
- Recours privilégié aux offres françaises



Transformateurs coopératifs et privés (à partir du 1^{er} août) :

- Lait, crème, beurre, emmental : rétrocession intégrale des hausses de tarifs concédées par les distributeurs.
- Yaourts nature marques distributeurs : discussion à mener entre distributeurs et chaque transformateur.

Gouvernement :

- Le médiateur est mandaté pour vérifier l'application et est donc à disposition des acteurs
- Intégrer les Hard Discounters et la Restauration Hors Domicile dans l'accord, qui n'étaient pas présents autour de la table.

Il est donc important de préciser que les revalorisations tarifaires ne concernent qu'une partie des PGC (produits de grande consommation), et excluent donc les produits industriels, notamment poudre, beurre et fromages ingrédients, dont la valorisation dépendante des cours mondiaux représente environ 50 % du lait collecté en France.

L'impact sur le prix du lait payé aux producteurs sera donc limité et variable d'une entreprise à l'autre selon la part de ces produits dans ses fabrications. Il s'agit toutefois d'un « plus » non négligeable dans le contexte actuel, et dont certains engagements tels la priorité au label Français ne peuvent être que bénéfiques pour la filière.

Au niveau viande, on a une stabilité. La crise de la viande était prévisible. Les marchés italiens consommaient beaucoup de broutards. Les marchés ont fermés. Les broutards ont été engraisés. Dans les exploitations. Puis il faut les vendre. Donc on a envahie un marché d'une viande dont les français ne consomment pas de broutard ou très peu. On n'a pas su honoré le marché italien, de ce fait la France se retrouve avec les animaux sur les bras. Pour les vendre, il faut donc faire des concessions sur le prix.

c. BOVINS VIANDE

Les perspectives de marché ne s'annonçaient pas brillantes, entre sécheresse, prix bas du lait et difficulté de trésorerie. Pourtant, les prix se sont plutôt tenus cet été. Par contre, depuis une quinzaine de jours, le prix du broutard est orienté à la baisse : il a perdu 50 euros en une semaine. Durant les mois d'été, les sorties ont été assez régulières : les éleveurs ont devancé la sécheresse permettant de conserver une certaine stabilité des cours. Côté turc, la demande diminue avec la dévaluation de la monnaie. L'Uruguay et le Brésil se sont positionnés sur ce marché. La Pologne, la Hongrie, la Tchéquie cherchent à se positionner également avec des prix bas attractif. En jeunes bovins, tous les opérateurs s'accordent sur la présence de stocks dans les exploitations, « notamment dans l'Ouest ».

Sanitaire

La mission des urgences sanitaires de la DGAL a adressé une série de messages relatifs à la réapparition de la FCO sérotype 8 dans une exploitation du département de l'Allier détectée sur la base d'une suspicion clinique. Les analyses sérologiques entreprises ensuite ont trouvé 5 ovins positifs sur 175 et 27 bovins positifs sur 147. Des cas suspects sont en cours d'évaluation dans des



exploitations voisines. La FCO est une maladie virale transmise par des moucheron piqueurs. Elle est connue pour affecter les ovins mais elle touche également les bovins et les caprins et certains ruminant sauvages. Elle entraîne différents symptômes. **Cependant cette maladie n'affecte pas l'homme et n'a strictement aucune incidence sur la qualité des denrées (viande, lait,...).** Des mesures sont mises en place : zone d'interdiction, zone de protection et zone de surveillance.

d. PORCS

C'est une crise d'une ampleur jamais connue. Les éleveurs sont en mode survie, la situation est explosive.

Le secteur européen du porc subit lui aussi l'embargo à la fois politique et sanitaire imposé par la Russie. Mais les situations sont très variables selon les États membres. C'est dans les États baltes, dont la production était expédiée en grande partie vers la Russie, que la situation est la plus problématique. La situation en France est davantage le fruit de problèmes structurels, à la fois de compétitivité et de répartition des marges au sein de la filière.

Les abattages français sont stables depuis le début de l'année mais en repli sur juillet. Sur le mois de juillet, les abattages français de porcins se sont repliés de 3,2 % en têtes et de

Moins 0,5 ct le kg de carcasse sur l'ensemble de la semaine 31, le prix de référence du porc breton a quelque peu baissé et s'établit à 1,404 Euros du kilo.

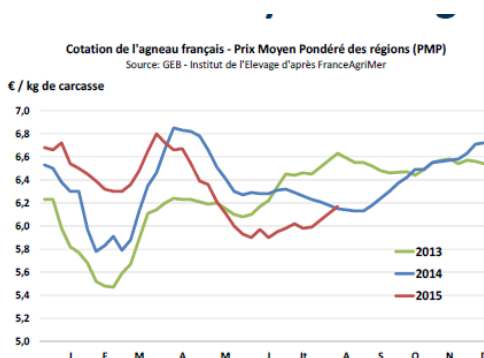
Les retards d'enlèvement semblent s'estomper. Sur le marché intérieur, la demande suit sur les pièces à griller, les autres pièces étant difficiles à placer tant sur le marché français que sur l'export, compte tenu des écarts de prix entre les différents bassins de production européens. Le prix payé aux producteurs dans les autres pays européens ne bouge pas. L'écart avec le prix français reste significatif.

Alors que le cadran venait tout juste d'atteindre le seuil de 1,40 euro le kilo souhaité par le ministère de l'Agriculture et les éleveurs, le boycott du marché du porc breton (MPB) par Cooperl et Bigard, depuis le 10 août, a remis les difficultés de la filière porcine dans la lumière médiatique et obligé le gouvernement à faire évoluer ses positions.

e. OVINS

(Source marché : Tendance Septembre 2015, Idele)

Cotation nationale des agneaux de boucherie (Source : France AgriMer)



Après avoir tenu, jusque Pâques, un niveau plus élevé que les deux précédentes années, le prix moyen pondéré des régions, calculé par France Agrimer, est passé successivement en dessous du niveau de 2014 puis de 2013. Il a réamorcé une hausse depuis cet été, en entrant dans le creux saisonnier des abattages. Régionalement, la baisse a suivi le mouvement national, mais elle a été plus contenue grâce à une maîtrise de l'abattage des agneaux et des ventes en carcasse.



Le recul du cours s'explique à la fois par une moindre valorisation du cinquième quartier (forte chute du cours des peaux), des prix à l'import plus bas et un manque de consommation en France. Les achats des ménages (panel Kantar) ont en effet subi un nouveau repli : -9% par rapport à 2014 sur les 7 premiers mois de l'année. En cause notamment, la hausse du prix de l'agneau au détail (+3%) dans un contexte économique français morose.

f. VOLAILLES

L'offre sur le marché de l'oeuf calibré reste peu évolutive, très peu de transactions étaient signalées vendredi. Les cours oscillent entre stabilité et repli. Avec l'approche du début de mois et les grands chassés-croisés de l'été, certains centres de conditionnement devraient revenir aux achats, en prévision des commandes de réassort. Côté industrie, les industriels restent prudents dans leurs achats, sans surprise pour la période. En poules de batterie, le commerce reste calme et planifié avec la contractualisation. En aval, la fermeture des frontières nigérienne reste préoccupante pour l'export. En poules de reproduction, avec une offre supérieure aux besoins limités, comme habituellement en cette période, les prix sont baissiers.



III. La production biologique (pas d'évolution par rapport à la précédente note)

En baisse depuis 2010, les conversions à l'agriculture biologique repartent en France à la hausse, au regard des surfaces engagées en première année de conversion en 2014. En Picardie, depuis le début d'année, notamment en système allaitant et maraîchage, on observe également une recrudescence des besoins d'accompagnement technique à la conversion.

Les croissances les plus élevées ont été observées dans le secteur des grandes cultures et dans les surfaces fourragères. Avec 148 000 hectares, les surfaces en conversion (1ère, 2e et 3e année) retrouvent même leur niveau de 2009. Les taux de croissance les plus élevés des surfaces en conversion ont été observés dans le secteur des grandes cultures (+37%) et dans les surfaces fourragères (+16%). La part de bio toutes productions confondues atteint désormais 4,14 % de la surface agricole utile (SAU). Le redémarrage concerne toutes les régions mais la moitié des surfaces en bio reste concentrée dans cinq régions dont Midi-Pyrénées.

En 2014, le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a été estimé à plus de 5 milliards d'euros, en progression de 10% par rapport à 2013. La progression concerne tout autant la consommation des ménages (4,83 milliards d'euros, +10 %) ou les achats de produits bio servis en restauration collective (191 millions d'euros, +11 %). Ce marché est structurellement en augmentation. Avec une croissance moyenne de l'ordre de 10 % par an des achats par les ménages de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus.



IV. Actualités réglementaires :

Plan de soutien aux éleveurs – annonce du premier ministre – suite à la manifestation du 3 septembre :

Une rallonge au plan d'urgence décidé fin juillet et qui ne comportait que 100 millions d'aides sonnantes et trébuchantes devrait être obtenue pour l'allègement des charges sociales ou fiscales (notamment pour la taxe fiscale sur le foncier non bâti), la prise en charge ou le décalage des intérêts d'emprunts : un agriculteur s'endette 3 à 4 fois plus que les autres maillons de la filière. Alors même que sur 100 euros de valeur des aliments vendus au consommateur, seuls 8 euros lui reviennent ».

La modernisation des filières d'élevage va bénéficier d'un soutien renforcé. Pour cela, le Gouvernement a décidé de conforter le plan pour l'investissement dans les exploitations agricoles annoncé en 2013, avec **une hausse de 30 M€ par an sur 3 ans des crédits du MAAF**. Avec l'appui des Régions et l'accélération de la programmation communautaire, **les aides publiques seront portées à 350 M€ par an, permettant 3 Mds€ d'investissements subventionnés dans les exploitations d'ici 2017**, afin d'améliorer la compétitivité et les conditions de travail des éleveurs, ainsi que la performance sanitaire et environnementale des filières d'élevage.

Un effort significatif sera également fait pour la modernisation des outils d'abattage-découpe en portant les subventions de **20 à 50 M€** pour conforter la compétitivité de filières à l'origine de nombreux emplois en 2015. La profession agricole a obtenu un moratoire qui reste à définir sur les normes, notamment écologiques.